

Bureau Fédéral

Réunion du vendredi 05 novembre 2021 à la FFBB

- Présents : M. Jean-Pierre SIUTAT – Président
Mmes Agnès FAUCHARD, Carole FORCE, Stéphanie PIOGER et Frédérique PRUD'HOMME.
MM. Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Pierre DEPETRIS, Jean-Pierre HUNCKLER, René KIRSCH, Stéphane KROEMER, Paul MERLIOT, Gérald NIVELON, Yannick OLIVIER et Alain SALMON
- Invités : Mmes Valérie ALLIO et Nathalie MOREAU
MM. Bernard DANNEL, Oumar DIA, Paul-André TRAMIER
- Excusés : Mme Nathalie LESDEMA
M. Alain BERAL
- Assistent : Mmes Annaig ELMI et Amélie MOINE
MM. Alain CONTENSOUX (DTN), Tahar ASSED, Raymond BAURIAUD, Jacques COMMERES, Pascal GOUDAIL et Jérôme PRIGENT

N°	Annexes
1	Annexe 01 - 2021-11-05 BF 6-DAJI Présentation VFIN
2	Annexe 02 - 2021-11-05 BF 1-HNC Point général_VFIN
3	Annexe 03 - 2021-11-05 BF 0-HNC Adaptations règlementaires_VFIN
4	Annexe 04 - 2021-11-05 BF SG – Secrétaire Général VFIN
5	Annexe 05 - 2021-10-29 BF DCT CF Société et Mixités VFIN
6	Annexe 06 - 2021-11-05 BF 5-PF Référents politiques nationaux - V3
7	Annexe 07 - 2021-11-05 BF 5 VxE FBC-Commissions mixtes - Labels VxE du 09 au 29-10-2021 VFIN
8	Annexe 08 - 2021-11-05 BF 5 VxE Annexe labels du 09 au 29-10 VFin
9	Annexe 09 - 2021-11-05 BF 5-CF5x5 Modifications règlementaires (Saison 2022-2023) – VFIN
10	Annexe 10 - 2021-11-05 BF 5-CF5x5 Récapitulatif des organisations de phases finales (Saison 2021-2022) - VFIN
11	Annexe 11 - 2021-11-05 BF 5-CFJ Modifications Règlementaires VFIN
12	Annexe 12 - 2021-11-05 BF 2-PFE Présentation CFT-OFF-CFDA-CFE VFIN
13	Annexe 13 - 2021-11-05 BF Point RH
14	Annexe 14 - 2021-11-05 BF Programme prévisionnel des Equipes de France 2021-2022 VFIN
15	Annexe 15 - 2021-11-05 BF 4-PCT-5NOV2021-VFIN

1. Ouverture par le Président

Jean-Pierre SIUTAT ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous les participants au Bureau Fédéral.

Par ailleurs il informe de l'augmentation du nombre de licenciés, représentant à ce jour 9%, ce qui nous rend plus enthousiastes, après le constat d'avoir déjà rattrapé le chiffre de 2020.

Thierry BALESTRIERE présentera une analyse plus détaillée de cette étude. Jean-Pierre HUNCKLER complétera par une analyse sur nos orientations jusqu'en 2028.

2. Présidence

a. Point au national et à l'international

Jean-Pierre SIUTAT :

A l'international :

- Une discussion avec Brigitte HENRIQUES, Thomas BACH et James MAC LEOD, lors de l'Assemblée Générale des Comités Olympiques, a permis d'évoquer la présidence de l'Union Européenne par la France, actuellement assurée par la Slovénie, ainsi que la reconnaissance d'un modèle sportif européen, à soumettre par vote auprès des états membres, fin novembre prochain.
- Attente d'une validation de nos projets 3x3 à l'international, notamment pour le circuit professionnel et la Juniorleague internationale.

Au national :

- Depuis la loi du 24 août 2021, la relation entre les fédérations et l'Etat évolue pour passer d'une tutelle de celui-ci vers un contrôle du respect d'engagements. A ce titre, les fédérations délégataires devront d'ici le 31 mars 2022, signer un contrat de délégation avec le Ministère des Sports et un contrat d'engagement républicain (d'ici fin 2024).

Pour obtenir leur délégation ministérielle, les fédérations devront également élaborer une stratégie nationale fondée sur les orientations nationales de la Ministre des Sports.

La stratégie nationale fédérale doit refléter une dynamique et une trajectoire de progrès autour des 5 axes suivants :

1. La gouvernance et le fonctionnement démocratique ;
2. La protection des intégrités physiques et morales des personnes en particulier des mineurs, vis-à-vis notamment des violences sexistes et sexuelles ;
3. La promotion de l'éthique et de l'intégrité dans les activités et les compétitions sportives ;
4. L'engagement en matière de développement durable, par la réduction de l'impact sur l'environnement ;
5. Le soutien à la professionnalisation des associations et du développement d'emploi de qualité pour démultiplier l'impact sociale du sport et la formation des éducateurs sportifs, arbitres, juges et dirigeants.

Au regard de ces cinq items, un recensement des actions et travaux déjà mis en œuvre dans la politique fédérale a été effectué afin de définir les objectifs selon les existants relevés et en élaborer un calendrier pour prioriser les travaux sur la période 2022/2024.

Cette stratégie nationale devant être élaborée en concertation avec la Ligue Nationale de Basket et le contrat de délégation avec l'Etat n'intervenant qu'au terme du 1er trimestre 2022, il est demandé au Bureau Fédéral de proposer au Comité Directeur de la FFBB et de la LNB de proroger la convention de subdélégation liant les 2 instances jusqu'au 31 décembre 2021 pour une durée de 6 mois, soit jusqu'au 30 juin 2022.

Cela permettra, d'une part, de repartir sur une période de saisonnalité (1er juillet / 30 juin) et, d'autre part, de prendre en compte les éléments de la stratégie nationale négociée ainsi que les conditions / devoir résultants du contrat de délégation sans avoir à procéder par voie d'avenant avec la LNB au cours du 1er semestre 2022.

Validation du Bureau Fédéral sur la prorogation de la convention de délégation FFBB- LNB jusqu'au 30 juin 2022 sous réserve de l'approbation définitive du Comité Directeur du 16 décembre 2021 et de la décision des instances de la LNB

- Concernant la Covid et le Pass Sanitaire, Bernard DANDEL constate deux types de publics : les vaccinés en début d'année 2021, en attente de la troisième dose et les non vaccinés. Au vue de la situation actuelle, paraissant stable (pas beaucoup de matchs reportés), il se pourrait que dans un futur proche, le vaccin contre la Covid soit proposé au même titre que le vaccin contre la grippe.
- Concernant le Pass'Sport, les chiffres semblent être très encourageants pour l'ensemble des clubs. En effet, la moitié du budget a été dépensé. Il y a une volonté de cibler d'autres catégories de publics notamment le paralympique, les seniors (pas de chiffre exact communiqué à ce jour).
- Concernant la proposition de loi visant à démocratiser le sport, inscrite à l'ordre du jour du Sénat en janvier 2022, le CNOSF travaille à rendre un avis sur les propositions faites qui génèrent des désaccords au sein du mouvement sportif, en particulier sur la parité obligatoire dans toutes les instances fédérales et régionales ainsi que le nombre de mandats limités des présidents.

b. Point sur la reprise de la saison 21-22

Jean-Pierre SIUTAT : la reprise de la saison 2021-2022 se déroule dans de bonnes conditions. En effet les rencontres se sont organisées avec la présence du public. A ce jour il y a pas ou très peu d'échos négatifs ou d'alerte sur un quelconque manquement (absence de respect du Pass sanitaire...).

Il fait un tour de table auprès des présidents de structures afin de connaître la situation rencontrée dans chacun des territoires.

c. Plan 5000 terrains

Jean-Pierre SIUTAT : l'annonce d'Emmanuel MACRON sur le plan des 5000 terrains consistera à répartir 250 millions entre 2022 et 2024, dont 200 en faveur de la construction ou requalification de ces 5000 équipements sportifs de proximité (100 en 2022, 50 en 2023 et 250 en 2024).

Une note de cadrage sera envoyée prochainement et définira les conditions d'éligibilités et les dotations réparties par discipline sportive.

Selon une brève estimation, il nous faudra par conséquent être réactifs sur la remontée de nos besoins (à minima 500 terrains 3x3).

L'objectif consistera à détenir des gammes de terrains (des terrains 5x5/3x3 basiques, aux gymnases connectés, des terrains mobiles, équipés avec poteaux sur remorques...).

Il sollicite l'avis du Bureau Fédéral sur les idées suivantes :

- La centralisation des dossiers de demandes, remontés par les structures, soumis pour consultation et validation par la fédération avant transmission auprès de l'ANS, au même titre que le PSF ;
- L'acquisition de poteaux sur remorques, à des prix accessibles ;
- L'acquisition et le potentiel de gymnases connectés.

Paul-André TRAMIER informe sur les différences entre les aides attribuées au national et au local :

- Au national, l'ANS attribuera à chacune des fédérations et collectivités territoriales une enveloppe d'acquisition de terrains selon la zone carencée identifiée, grâce à l'élaboration d'un diagnostic territorial (zone rurale) ;

▪ Toute demande d'acquisition inférieure à 50.000 euros sera rattachée au périmètre local. Parmi les pistes de réflexion, il a été évoqué la possibilité de financer un terrain de basket dans une entreprise ou des opérations dans un supermarché. Nous retrouvons également les installations multisports, qui sont d'autres possibilités à exploiter et à développer avec le football, le volley ou le handball par exemple.

Jean-Pierre SIUTAT : une fois la note de cadrage définie et selon les directives de l'ANS, il conviendra de mettre en place nos plans d'actions, en y impliquant les Ligues et Comités et les Chargés de Développement.

Yannick OLIVIER : dans le cadre de la stratégie fédérale, est-il possible d'associer les universités, notamment la section sportive universitaire dans les stratégies fédérales ?

Paul-André TRAMIER précise que le mouvement scolaire et universitaire peut être inclus dans cette démarche. L'ANS peut financer jusqu'à 80% pour les projets de la métropole et jusqu'à 100% pour les projets Outre-Mer. D'autre part, l'ANS peut également financer jusqu'à 80% un projet universitaire, complété par des solutions supports pour combler le restant.

Paul-André TRAMIER : l'utilité évoquée par le Comité Olympique, consisterait à donner l'accès à un dispositif permettant d'identifier les zones « grises » et « blanches » de pratiques, validées par l'ANS, les fédérations ainsi que le Comité Olympique.

d. Paris 2024 :

i. Création de la Cellule Paris 2024

Jean-Pierre SIUTAT : une Cellule Paris 2024 a été créée, avec la collaboration de Catherine BARRAUD et l'intégration d'Abou DIA dans cette équipe, comme élu référent, tant au travers des échanges avec les différents acteurs externes qu'en transversalité avec les services.

ii. Volontaires

Jean-Pierre SIUTAT : toute implication (Ligues, Comités...) sera la bienvenue, en qualité de bénévole.

Par ailleurs il informe du projet d'organisation à venir d'un spot 3x3, suite à des échanges avec Tony ESTANGUET, enthousiaste et favorable à ce projet d'évènement. Il se déroulera au siège de Paris 2024 et se réalisera dans le cadre de la découverte du circuit professionnel 3x3.

3. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles

a. Point général

Stéphanie PIOGER présente le point général relatif à la délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles (voir l'annexe 1).

b. Participation des joueurs transgenres aux compétitions

Stéphanie PIOGER demande de reporter le sujet lié à la participation des joueurs transgenres aux compétitions lors d'un prochain Bureau Fédéral afin d'apporter davantage d'éléments juridiques et médicaux.

c. Contrôle Honorabilité – Déploiement

Stéphanie PIOGER rappelle que depuis le début de la saison 2021-2022, le périmètre du contrôle d'honorabilité porte sur les éducateurs sportifs (bénévoles) et les exploitants d'établissement d'activités physiques et sportives (EAPS). Elle propose le déploiement de ce dispositif sous cinq phases (voir l'annexe 1).

Un débat s'engage.

Validation du Bureau Fédéral

Un débat s'instaure sur la possibilité ou non de permettre au référent honorabilité de saisir directement la Commission Fédérale de Discipline en cas de contrôle positif remonté par le Ministère des Sports .

Le point sera précisé pour le prochain Comité Directeur

Stéphanie PIOGER propose l'ouverture systématique d'un dossier disciplinaire à l'encontre d'une personne dès réception d'une notification après croisement.

Validation du Bureau Fédéral

d. Modifications réglementaires i. Process

Stéphanie PIOGER propose un process type relatif à la communication et à l'application de l'ensemble des modifications réglementaires recensées (voir l'annexe 1).

Jean-Pierre SIUTAT : si la PPL est votée, impactant les statuts de la fédération et ceux des Ligues et Comités, comment se constituerait le calendrier ? Serait-elle applicable à compter de la prochaine Assemblée Générale en 2022 ou celle de 2023 ?

Stéphanie PIOGER : il serait préférable d'organiser une Assemblée Générale Exceptionnelle, entre octobre 2022 et octobre 2023 pour anticiper l'Assemblée Générale Elective.

Le Bureau Fédéral statuera sur le choix d'une date en vue d'organiser l'Assemblée Générale Extraordinaire lors d'une prochaine séance et en fonction de l'avancée des travaux parlementaires

ii. Précisions sur l'offre de licences

Stéphanie PIOGER propose la constitution de groupes de travail sur des précisions réglementaires relatives à l'offre de licences (voir l'annexe 1).

Validation du Bureau Fédéral.

4. Délégation Marque

a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER présente le point général relatif à la Délégation Marque :

- Concernant les matchs à venir, un point presse « Equipe de France Féminine » est prévu mardi 10 novembre prochain à l'INSEP. Nous en profiterons pour mettre en avant le staff à travers des séquences et des vidéos ;
- Hommage et cadeaux aux filles et aux staffs médaillés cet été (Euro et JO) présents lors du match de l'équipe de France prévu à Villeneuve d'Ascq ;
- En vue du prochain match de l'Equipe de France Masculine prévu le 26 novembre à Pau, tous les moyens sont mis en œuvre pour accueillir en nombre le public. 1500 places ont actuellement été vendues ;
- La réflexion et la stratégie concernant les lieux d'organisation des deux équipes de France jusqu'en 2024 avec la mise en place de propositions et d'un tableau de suivi
- La préparation en cours de l'Open de France 3x3 à Reims et de celui de la Juniorleague à Poitiers peut-être.
- La finalisation du renouvellement du contrat avec le partenaire Molten pour une année supplémentaire ;

- L'anticipation et la réflexion sur l'après 2024 au niveau marketing avec des changements possibles dans la méthode de travail.
- Négociation en cours avec Wilson sur le produit et le ballon 3x3 et notre contrat de partenariat actuel. ;
- Le besoin urgent de connaître les audiences des matchs de la Ligue Nationale de Basket au vue de leur nouvelle stratégie qui modifie la donne au niveau marketing et image donnée par le basket en France.
- L'élaboration en cours du contrat de partenariat avec Jordan pour les Hoops Factory;
- Les discussions en cours autour contrat avec Suzuki jusqu'en 2025 ;
-
- L'absence d'information à ce jour par la FIBA sur la retransmission des matchs des équipes de France à partir de novembre.
- L'organisation de nombreux Centres Génération Basket pendant les vacances de la Toussaint, permettent de rattraper les chiffres de l'avant Covid. Une autre opération sera planifiée lors du salon des Maires prévu les 16, 17 et 18 novembre prochains dans le cadre d'une animation avec GRDF ;
- La fin de l'opération « Générose », pilotée par l'association Ruban Rose et la Caisse d'Epargne avec un don de la FFBB en plus des actions sur les réseaux.

Jean-Pierre HUNCKLER fait un point général sur les dossiers relatifs à France Basket Promotion :

- Il remercie Raymond BAURIAUD et son équipe pour le travail fourni lors de l'Assemblée Générale Ordinaire, à Pau, à travers les activités menées par la boutique. En effet des retours positifs ont été remontés tant sur la qualité des produits, la réactivité des livraisons que sur les passations de commandes ;
- La possibilité de bénéficier d'une aide financière, de l'Etat, en faveur de la boutique, permettant de justifier les pertes de chiffre d'affaires ;

Par ailleurs il souhaite à Rémy GAUTRON un bon rétablissement.

Paul MERLIOT souhaiterait avoir des informations sur le naming BETCLIC Elite.

Jean-Pierre SIUTAT fait un point des échanges avec la LNB sur ce dossier et plus généralement sur l'audiovisuel et le marketing LNB.

5. Délégation Haut Niveau

a. Point général

Carole FORCE présente le point général relatif aux dossiers liés à la Délégation Haut Niveau (voir l'annexe 2) :

- La constitution de l'agenda de la Ligue Féminine, en intégrant l'Assemblée Générale et le Comité Directeur d'ici le 15 avril prochain ;
- Des retours très positifs ont été remontés au sujet de l'Opening tant sur le format que sur l'esprit de convivialité ;
- La réflexion avec le pôle marque sur l'organisation du prochain événement, avec la participation des groupes de travail, selon les 4 thèmes suivants :
 - Le Mercato ;
 - La structuration des clubs ;
 - La marque LFB ;
 - La performance.

Elle remercie toutes les personnes ayant contribué à l'avancée des travaux.

- Le partenariat avec l'association des règles élémentaires (luttant contre la précarité prémenstruelle). Une animation sera organisée lors des matchs de l'Equipe de France, à compter du 14 novembre prochain à Villeneuve d'Ascq, puis par les 12 clubs de Ligue Féminine, à tour de rôle, jusqu'au 30 avril sur ce même site.
- La prochaine réunion sur l'accord sectoriel sera prévue prochainement à Mont de Marsan.

Jean-Pierre SIUTAT propose de profiter de la prochaine fenêtre pour inviter les présidents de clubs de Ligue Féminine pour une prise de contact avec le nouveau coach de l'Equipe de France, Jean-Aimé TOUPANE. En effet cette occasion permettra de préparer les Jeux Olympiques 2024 et d'échanger sur nos capacités d'accès à notre objectif premier : la performance.

Il serait également préférable d'adapter nos calendriers, sur la saison 2023-2024 afin de permettre un délai de préparation à l'équipe de France .

b. Adaptations règlementaires

Alain SALMON propose les adaptations règlementaires sur les statistiques (voir l'annexe 3).

Validation des dispositions transitoires et de la 3^e session

Le Bureau Fédéral statuera prochainement selon les réflexions menées autour de :

- L'adaptation des dispositions transitoires pour la saison sportive 2022/23 ;
- La composition des OTM / Statisticiens en HN ;
- L'élaboration d'une trame avec des éléments de réponses, selon les argumentaires FIBA/FFBB à communiquer au HNC.

c. Commission des Officiels
i. Statisticiens

Une formation statisticiens pour les divisions LFB/LF2 et NM1 sera dispensée les 27 et 28 novembre prochain.

6. Trésorerie

a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER présente le point général relatif à la trésorerie :

- L'audit sur les franchises Hoops prendra fin le 19 novembre prochain ;
- Une réunion « brainstorming » a été organisée ce jour, avec la participation d'Aurélie BIHAIS, Alain CONTENSOUX, Pascal GOUDAIL, Thierry BALESTRIERE et Jean-Pierre SIUTAT sur la construction du plan financier sur un calendrier 2022-2028, à partir des thèmes soulevés (évènementiel, développement de la fédération, les structures commerciales...).
- La modification du décret nous permettra finalement d'obtenir des aides sur Hoops Factory (les salles de sport ne rentrent pas dans les conditions d'éligibilité) pour le développement de nos plateformes
- Une réunion avec la Commission des finances aura lieu le 23 novembre prochain. Un compte-rendu sera fait lors du prochain Bureau Fédéral prévu le 10 décembre.
- L'établissement d'une situation financière prévue le 30 novembre prochain pour consultation et validation au prochain Bureau Fédéral et Comité Directeur prévus en décembre 2021.

7. Secrétariat Général

a. Point général

Thierry BALESTRIERE présente le point général relatif au secrétariat général (voir l'annexe 4) :

- Le Bureau Fédéral du samedi 9 en avril 2022 se déroulera à Metz ;
- Suite aux courriers d'excuses envoyés aux récipiendaires des médailles d'or, un représentant fédéral sera désigné pour la remettre officiellement à ceux qui le souhaitent, dans leurs territoires ;
- 439 950 licenciés ont été recensés à ce jour, soit 9.3% licenciés de plus comparé à l'an dernier, à date ;

b. Ordre du jour des réunions de Zones

Après un tour de table auprès des membres du Bureau Fédéral, les points à retranscrire dans l'ordre du jour des réunions de zones sont les suivants :

1. Le plan '5000 terrains de sport'

2. La reprise sportive 2021-2022
 - a) Pass Sanitaire ;
 - b) 40000 licences gratuites pour nouveaux adhérents actifs ;
 - c) Etats des lieux – Questions / Réponses.
3. PSF - Bilan et perspectives
4. Sujets d'actualité à définir

c. Composition de la commission Société et Mixités

Thierry BALESTRIERE présente la composition de la Commission Société et Mixités (voir l'annexe 5).

Validation du Bureau Fédéral

d. Assemblée Générale de la Ligue Nouvelle Aquitaine – Demande de dérogation

Le Bureau Fédéral accorde la demande de dérogation à la Ligue Nouvelle Aquitaine selon un certain nombre de facteurs à prendre en compte :

- L'organisation d'une Assemblée ne dépassant pas la première semaine de septembre ;
- La prise en compte des nominations des délégués dans les temps impartis ;
- Selon les conditions imposées par la PPL, liées à l'évolution des statuts.

Stéphanie PIOGER propose comme solution alternative l'organisation d'une réunion de votes pour l'élection des délégués, en présentiel, avec les présidents de clubs, issus des équipes premières évoluant en championnat de France pour en respecter les délais fixés.

8. Délégation 3x3

a. Point général

Yannick OLIVIER présente le point général relatif à la Délégation 3x3 :

- Une trentaine de visioconférences ont été planifiées, avec l'ensemble des structures dans le cadre de la mise en place du 3x3 à travers les tournois (Open Start) ;
- Concernant les compétitions fédérales, chaque comité développe ses spécificités, en terme d'organisation 3x3 (organisation de championnats 3x3 dans la plupart des territoires) ;
- Une demande des territoires de changement du nom du championnat « 3x3 » pour une meilleure appropriation du concept ;
- Concernant l'Open Plus, 27 candidatures ont été reçues. Celles-ci seront traitées et étudiées par la Commission ;
- Concernant le circuit professionnel, une première version de calendrier 2022-2023 a été constituée, à l'issue de la réunion avec la société RNK, avec l'enclenchement d'une première phase de test en 2022 ;
- Suite à la réunion plénière du 6 octobre dernier, les groupes de travail répartis selon les thèmes retenus (« Offre fédérale », « les cibles », « le réseau » et le « public ciblé ») avancent dans leurs réflexions au fil des réunions organisées.

Jean-Pierre SIUTAT sollicite l'éclaircissement de la fédération sur son positionnement sur le droit sportif.

9. Délégation Pratiques Fédérales

a. Point général

i. Référents politiques nationaux

Alain SALMON propose les référents politiques nationaux (voir l'annexe 6).

Validation du Bureau Fédéral

- b. Vivre Ensemble
 - i. France Basket Camps 2022 - Dates

Frédérique PRUD'HOMME propose les dates planifiées dans le cadre du France Basket Camps (voir l'annexe 6).

Validation du Bureau Fédéral

- ii. Commissions Mixtes FFH et FFSA

Frédérique PRUD'HOMME propose les représentants FFBB à la Commission Mixte FFH et FFSA (voir l'annexe 7).

Frédérique PRUD'HOMME propose que le travail des Commissions Mixtes FFH et FFSA porte sur les axes suivants pour la saison 2021/2022 :

1. Articulation des offres de pratiques pour les personnes en situation de handicap :
 - FFBB (Basket Inclusif + valide 5x5 / 3x3) - FFSA - FFH (fauteuil).
 - Communication – Diffusion.
2. Décliner les conventions nationales sur le plan structurel dans les territoires :
 - Etat des lieux des actions et pratiques communes FFBB+FFSA et FFBB+FFH (pratiques- formation - événement – arbitrage - animation - prêt de matériel...).
3. Détection – orientation – vers des pratiques à publics spécifiques.
4. Faire évoluer les représentations et l'image de la pratique basket pour les personnes en situation de handicap.

Validation du Bureau Fédéral

Frédérique PRUD'HOMME présente l'avancée des différents dossiers, relatifs à la commission du vivre ensemble :

-
- La représentation de la FFBB à travers le séminaire CPSF prévu à Bordeaux ;
- L'annulation des formations « Basket Santé » et « Basket Tonik », prévues initialement à Clermont-Ferrand, due à une insuffisance de participants. Néanmoins la « formation professionnelle de la santé » sera maintenue (11 participants) ;
- La convention avec l'administration pénitentiaire a été signée.

Suite à un entretien avec Marie Amélie LE FUR, Jean Pierre SIUTAT demande que la FFBB apporte un soutien fort à l'équipe paralympique Basket dans le cadre de sa préparation

- iii. Labels du Vivre Ensemble pour la période du 09/10 au 29/10/2021

Frédérique PRUD'HOMME présente le bilan des labels accordés du 9 au 29 octobre 2021 (voir l'annexe 8).

A ce jour nous sommes à plus de 320 labels « Basket Santé ».

- c. 5x5
 - i. Modifications règlementaires (Saison 2022-2023)

Alain SALMON propose des modifications règlementaires pour la saison 2022-2023 (voir l'annexe 9).

Validation du Bureau Fédéral

ii. Barème Officiels – Matches amicaux

Alain SALMON propose la mise à jour du barème fédéral officiels (voir l'annexe 9).

Validation du Bureau Fédéral

Les arbitres de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes bénéficiaient d'une dérogation afin que les frais de péage soient pris en charge en plus du remboursement de l'indemnité kilométrique prévue dans les dispositions financières (0,36 € par kilomètre) pour les compétitions régionales et départementales du secteur des Alpes.

Le Bureau Fédéral confirme l'arrêt de cette dérogation depuis le 30 juin 2021. Les frais de déplacement des arbitres sont désormais calculés comme toutes les autres Ligues Régionales sur la base d'un montant de 0,36 € par kilomètre, incluant les frais de péage.

iii. Récapitulatif des organisations de phases finales (Saison 2021-2022)

Alain SALMON présente le récapitulatif des organisations de phases finales sur la saison 2021/2022 (voir annexe 10).

Le Bureau Fédéral a statué sur l'organisation des compétitions 1/16 et 1/8 Coupe de France Jeunes, par les Ligues Régionales n'ayant pas de candidat à proposer. Il leur incombera de prendre en charge ces organisations

d. Jeunesse

i. Modifications règlementaires (Saison 2022-2023)

Agnès FAUCHARD propose des modifications règlementaires pour la saison 2022-2023 (voir annexe 11).

Validation du Bureau Fédéral

10. Délégation Formation & Emploi

a. Point Général

Christian AUGER présente le point général relatif à la Délégation Formation et Emploi (voir l'annexe 12) :

- L'obtention de la certification Qualiopi par la Ligue Régionale PACA. Des félicitations leur sont adressées ; au plan national toujours en attente de la décision finale.
-

Christian AUGER sollicite la validation du Bureau Fédéral suite à la demande de dérogation du club USM SARAN U18 F (voir la suite de l'annexe 12), il est proposé une dérogation (du DEFB) jusqu'au 16/11/21, soit deux rencontres (7/11 et 14/11/21) sans pénalité.

- Si réussite à l'épreuve: situation régularisée
- Si échec à l'épreuve: application du statut à partir de la rencontre du 21/11/21 pénalités financières

Validation du Bureau Fédéral

b. Commission Emploi

i. Services Civiques - Rôle de la FFBB dans les dossiers

Nathalie MOREAU présente le point général relatif à la Commission Emploi, notamment le dossier lié au service civique (voir la suite de l'annexe 12) :

- Une réunion se déroulera le 16 décembre pour établir un focus autour de l'emploi et du plan Infra. Les Présidents de Ligues seront invités. S'ils ne peuvent participer, le Directeur Territorial pourra les représenter ;
- Notre agrément national est valide jusqu'au 03/10/2022, son éventuel renouvellement sera à travailler en fonction des orientations issues de la réunion prévue le 16/12 ;
- L'établissement d'un état des lieux du fonctionnement des autres fédérations est à réaliser ;

11. Direction Générale / Direction Technique

a. Point général

Alain CONTENSOUX présente les nouveaux salariés entrants au sein de la FFBB.

Il énumère également les dossiers relatifs à la Direction Technique :
2 stages filles 5x5 et 3x3 féminin à l'INSEP.

b. Programme des équipes de France

Jacques COMMERES présente le programme des équipes de France (voir l'annexe 13) :

- Dans le cadre des fenêtres internationales masculines, le premier match aura lieu contre le Monténégro ;
- En 3x3 féminine, il y aura un regroupement pendant les fenêtres internationales 5x5, au travers de stages organisés du 8 au 12 novembre à l'Insep, avec la participation de 16 joueuses. La même formule sera organisée pour le 3x3 masculin pendant la fenêtre masculine 5x5, au travers de stages prévus du 26 au 29 novembre, avec la participation de 17 joueurs. Nous constatons au fil des saisons que nous avons de plus en plus de joueurs évoluant en pro B, ce qui reste très significatif.
- La constitution du staff par Jean-Aimé TOUPANE et sa visite dans 5 clubs de Ligue Féminine.

12. Délégation Clubs & Territoires

a. Point général

Pierre DEPETRIS présente le point général relatif à la Délégation Clubs et Territoires (voir l'annexe 14).

b. Commission Clubs

i. Affiliation des clubs

1. Mise en cohérence type d'affiliation et activités pratiquées

Gérald NIVELON propose les nouvelles demandes d'affiliations clubs ayant reçu un avis favorable des comités et ligues (voir la suite de l'annexe 14).

Validation du Bureau Fédéral des demandes d'affiliations par les clubs

Il présente ensuite la demande du club réunionnais "Phénix du 23e" pour laquelle la Ligue Régionale a émis un avis défavorable.

Refus d'affiliation du Bureau Fédéral de l'association sportive « Phénix du 23^{ème} » au motif du manque d'intérêt géographique et des risques pour les clubs existants

Gérald NIVELON propose la composition de CTC modifiée suite à l'arrêt de clubs (voir la suite de l'annexe 14).

Validation du Bureau Fédéral

ii. Rattachement territorial – Dossier 13 / 84

Une étude sur les modalités de votes des clubs rattachés pour un fonctionnement plus démocratique sera présentée lors du prochain Bureau fédéral prévu le 10 décembre pour validation.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le vendredi 10 décembre 2021.